SELARL MJ LEFORT 2000 route des Lucioles Les Algorithmes, Aristote B 06410 BIOT SOPHIA-ANTIPOLIS Traitement du 25 nov. 2025 - GemWeb V4.22.04

DÉCLARATION DE CRÉANCE à adresser au Mandataire judiciaire

Mandataire judiciaire

(Nom, adresse)

SELARL MJ LEFORT
Maître Yann LEFORT
2000 route des Lucioles
Les Algorithmes, Aristote B
06410 BIOT SOPHIA-ANTIPOLIS

Créancier (Nom, Adresse et Référence)	Mandataire du créancier (Nom, Adresse et Référence)
	11

(Nom, Adresse et Référence)	

Débiteur (N°Mandat, Nom/Dénomination, Adresse)

1680

Monsieur MANGA EPOUSE BAYILI Georgette 48, allée des courgoussolles Les pins A2 06110 LE CANNET

Procédure
Date du Jugement

24 novembre 2025

Nature du Jugement

Redressement Judiciaire

CRÉANCE DÉCLARÉE

(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

Montant déclaré

Fait à , le

Nom et qualité du signataire

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de :

Signature (Certifiée sincére)